

Les 8 propositions d'Afdi

1- Allouer 0.7% du revenu national brut à l'Aide publique au développement (APD)

L'aide publique au développement française est passée de 0,50% du revenu national brut en 2010 à 0,37% en 2015. Alors qu'en 1970 les pays donateurs se sont fixés pour objectif de consacrer 0,7% du revenu national brut à l'Aide publique au développement, près de 50 ans plus tard, la France est loin d'atteindre ce résultat. Par conséquent, Afdi soutient la proposition de Coordination Sud de consacrer 0,7% du revenu national brut français à l'APD à l'issue du prochain quinquennat.

2- Porter le montant d'APD destinée aux ONG à 1 milliard d'euros

Le montant annuel d'APD française transitant par les ONG est d'environ 100 millions d'euros, loin des montants octroyés par d'autres pays de l'OCDE. En effet, dans ces pays donateurs, l'APD transitant par les ONG varie de 30 % en Irlande à 1 % en France. Face à cette situation, Afdi soutient également une proposition de Coordination Sud demandant que l'APD transitant par les ONG passe de 100 millions d'euros à 1 milliard d'euros entre 2017 et 2022.

3- Consacrer 15% de l'APD française à l'agriculture et à la sécurité alimentaire

Seulement 6% des fonds de l'Agence française de développement, principale gestionnaire de l'aide publique au développement bilatérale française, sont consacrés à l'agriculture. Malgré les engagements, ce taux ne converge pas avec les priorités de l'Union Européenne, qui consacre 15% de son aide au développement à l'agriculture et à la sécurité alimentaire.

4- Consulter les agriculteurs familiaux dans tous les projets de développement rural

La consultation des populations rurales, et à fortiori des agriculteurs familiaux, n'est pas systématique dans les projets de développement rural financés par l'Aide publique au développement française. Il est important de faire évoluer ces pratiques pour que, demain, les bénéficiaires de l'aide puissent s'exprimer sur son efficacité au regard de leurs besoins.

5- Garantir les impacts positifs des initiatives public-privé sur l'agriculture familiale locale

Selon l'OCDE, la France est le troisième pays à mobiliser des fonds privés en faveur du développement international. Face au recours accru à ces fonds et à l'adhésion à des initiatives faisant appel aux soutiens d'entreprises multinationales, la France doit définir des règles claires pour ces partenariats public-privé. Sans ce cadre, la France risque de favoriser des investissements de firmes au détriment de ceux des fermes.

6- Contribuer durablement au renforcement des organisations agricoles africaines

Le renforcement des organisations professionnelles agricoles africaines est un objectif explicite de la France, en particulier à travers le cadre d'intervention sectoriel (CIS) « sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne » 2013-2016 de l'AFD. Le renouvellement de ce programme doit être l'occasion de réaffirmer le soutien de la France à ces importantes organisations de la société civile, d'en préciser les objectifs et d'améliorer la transparence des flux d'aides qui leur sont directement destinées.

7- Faire des échanges internationaux entre agriculteurs un volet de la politique agricole

Au-delà de l'aide au développement, la France doit construire une stratégie économique et politique sur le long terme avec les pays en développement. Un pilier majeur de cette relation peut se construire autour d'échanges professionnels. Ces échanges permettront au monde agricole français d'éviter le renfermement sur lui-même et de rester connecté aux dynamiques mondiales.

8- Donner l'opportunité aux futurs agriculteurs de mieux comprendre l'agriculture africaine

La coopération internationale constitue une des cinq missions de l'enseignement agricole français. Compte-tenu de la proximité et du dynamisme de l'Afrique, il est essentiel de maintenir ce volet et de le renforcer à travers davantage d'informations sur l'agriculture africaine. Pour parvenir à cet objectif, le témoignage direct de professionnels agricoles africains et les stages en Afrique doivent être facilités.